

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ABONNEMENT (« CGA ») AUX SERVICES D'INFORMATION HOSPIMEDIA
--

1. Objet du contrat d'abonnement

Les présentes conditions générales d'abonnement définissent les conditions d'accès, pour le client abonné et le personnel de son établissement, à la plate-forme d'informations et de services www.hospimedia.fr, désignée ci-après « la Plate-forme ».

2. Description du contenu de l'abonnement

La souscription d'un abonnement à la Plate-forme garantit à l'abonné l'accès sécurisé par internet au contenu des fils d'information contenu dans l'abonnement.

3. Mise en service de l'abonnement

La date de démarrage de l'abonnement est fixée par le Client en complétant le champ « date de mise en service souhaitée » sur le contrat d'abonnement. Si ce champ n'est pas rempli, la date de démarrage de l'abonnement est celle de la signature du contrat d'abonnement.

Dès réception du contrat d'abonnement complété, paraphé et signé, le Client désigne un contact référent qui communique à HOSPIMEDIA, le Sous-traitant, les données personnelles des membres de son personnel désignés comme utilisateurs et destinataires de la Plate-forme, ci-après dénommés « Utilisateurs », via un fichier joint au contrat d'abonnement.

4. Conditions financières

En contrepartie des informations et services fournis par HOSPIMEDIA, l'abonné versera à HOSPIMEDIA une redevance d'abonnement dont la périodicité de facturation et le montant sont fixés dans le contrat d'abonnement.

La facturation de la redevance d'abonnement s'effectue à la date de démarrage de l'abonnement fixée par l'abonné puis à chaque date anniversaire du contrat d'abonnement.

Sauf précision contraire confirmée par écrit entre les parties, les tarifs sont majorés chaque année à raison de 2,5% par rapport au prix de l'année précédente.

Les règlements s'effectuent par chèque, virement ou mandat administratif et sont exigibles, à chaque fois au titre de la période concernée, dès la date de première mise en service.

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. À défaut de paiement dans un délai de 30 jours à la date d'émission de la facture, HOSPIMEDIA aura la possibilité de suspendre l'accès de l'abonné à la Plate-forme jusqu'à réception du paiement.

5. Responsabilités

L'obligation de fournir l'accès à la Plate-forme se limite à une obligation de moyen. HOSPIMEDIA ne peut en aucun cas garantir que les services proposés ne subiront aucune interruption. De même, HOSPIMEDIA ne peut être tenue pour responsable des dommages accidentels ou volontaires causés au Client ou aux Utilisateurs par des tiers du fait ou par leur connexion au réseau internet. Enfin, les informations que l'abonné obtient dans le cadre des services proposés par la Plate-forme, que ce soit sur le site ou par courrier électronique, ne donnent droit à aucune garantie de la part d'HOSPIMEDIA dans tous les cas où elle n'est pas productrice de ces informations.

HOSPIMEDIA, et aucune partie tierce participant à la fourniture du service, ne seront tenus responsables en cas de défaillance ou de retard dans l'exécution de leur obligation au titre des conditions générales résultant de causes indépendantes de leur volonté, à l'inclusion et sans limitation aucune de cas de force majeure (actes des autorités civiles ou militaires, incendie, inondation, séisme, émeute, guerre, acte de sabotage, défaillance de réseau, interruption totale ou partielle du réseau, troubles sociaux, attentats, calamités publiques, destruction du site, dysfonctionnement de matériel, erreur de codage de fichier électronique, limite de logiciel ou incapacité d'obtenir des services de télécommunication), pour autant toutefois que les parties concernées prennent toute disposition raisonnable afin d'atténuer les effets résultant desdites situations.

6. Respect des règles d'accès et de propriété

L'abonné s'engage, pour son compte et celui de son personnel, à veiller à ce que les identifiants et mots de passe attribués au sein de son établissement ne soient pas divulgués sous quelque forme que ce soit. L'abonné s'engage à informer HOSPIMEDIA du départ de l'un de ses collaborateurs permettant ainsi la coupure de son accès à la Plate-forme.

L'abonné s'engage à signaler à HOSPIMEDIA tout cas de fraude ou d'accès non autorisé dont il aurait eu connaissance.

L'abonné s'engage à n'utiliser la Plate-forme que pour l'information de son personnel, excluant toute redistribution externe.

L'abonné s'interdit de permettre à des tiers d'exploiter la Plate-forme, par quelque moyen que ce soit, à titre onéreux ou gratuit.

L'abonné s'engage, pour son compte et celui de ses salariés, à respecter les règles de propriété intellectuelle des divers contenus proposés sur la Plate-forme, c'est-à-dire :

- à ne pas copier, diffuser, vendre, publier, reproduire, résumer, modifier, altérer, sans autorisation préalable de l'éditeur, quelque article, titre, application, logiciel, logo, marque, information ou illustration, pour un usage autre qu'interne à l'établissement,
- à ne pas recopier tout ou partie du site sur un autre site,
- à ne pas enlever ou occulter toute mention de droit d'auteur ou toute autre mention de propriété intellectuelle incorporée dans la Plate-forme. HOSPIMEDIA possède les droits de propriété intellectuelle ou les droits similaires sur les informations et services. L'abonné n'acquerra en aucun cas de tels droits sur les informations et services du fait de ce contrat.

7. Liens avec d'autres sites ou sources

La Plate-forme intègre des liens hypertextes avec d'autres sites ou sources. HOSPIMEDIA ne dispose d'aucun moyen pour contrôler ces sites et ces sources et ne répond ni de leur disponibilité ni de leur contenu, ni ne les garantit. Les liens, et en particulier les recherches, sont réalisés en grande partie automatiquement et, à cause de leur nombre, ne peuvent en aucun cas être vérifiés par le personnel d'HOSPIMEDIA. Si toutefois, dans les pages de la Plate-forme, se trouve un lien avec une page externe dans laquelle du contenu illicite venait à être diffusé par un tiers, HOSPIMEDIA effacerait, après avoir été informé desdits contenus, le lien avec cette page.

8. Durée

Reconduction Tacite

Le présent contrat prendra effet à la date de signature par l'abonné du contrat d'abonnement et restera en vigueur tant que HOSPIMEDIA fournira le service à l'abonné. La durée initiale est fixée contractuellement dans le contrat d'abonnement et sera renouvelable tacitement par périodes successives de même durée.

Chacune des parties pourra résilier ce contrat à l'expiration de chaque période à condition d'en avertir l'autre partie par lettre recommandée avec avis de réception deux mois avant l'expiration de chaque terme.

9. Règlement des litiges

Le présent contrat est soumis aux dispositions du droit français. Tout litige né des présentes ou de son exécution est de la compétence exclusive des Tribunaux de Lille.

10. Protection des données personnelles

Dans le cadre de leurs relations contractuelles, les parties s'engagent à respecter la réglementation relative à la protection des données personnelles incluant les stipulations définies au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données personnelles et à la libre circulation de ces données, dit

« Règlement Européen » et toute réglementation subséquente (ci-après la « Loi »). Dans le cadre de l'exécution du présent contrat, HOSPIMEDIA sera amené à traiter des données personnelles pour le compte et selon les instructions du Client. Le Client agit dans ce cadre en tant que responsable de traitement et HOSPIMEDIA en tant que son sous-traitant au sens de la Loi. Le Client sera dénommé le « Responsable de traitement » et HOSPIMEDIA sera dénommé le « Sous-traitant ». A ce titre, le Sous-traitant s'engage à traiter les données personnelles confiées par le Client dans le respect de ses instructions et des stipulations prévues à l'[annexe n°1](#), ce que le Sous-traitant déclare expressément être en mesure de respecter.

©Copyright 2024 Hospimedia. Tous droits réservés.